

### 1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les cinq premiers mois de l'année 2022 **augmente de 6,2 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **hausse de 1,5 %** dans le régime des **non-salariés** et de **9,6 %** dans le régime des **salariés**. Cette forte croissance de la patientèle s'observe surtout chez les plus jeunes (17,4 % chez les moins de 20 ans, 7,6 % chez les 20-64 ans), tandis que la patientèle est en recul de 1,0 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 durant le début d'année 2022, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est plus modérée. Elle est de 3,9 % pour l'ensemble du régime, avec une hausse de 0,1 % dans le régime des non-salariés et de 6,7 % dans le régime des salariés.

Fin mai 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,3 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Le fort rebond observé pour l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **3,3 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin mai 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	3,9%	0,1%	6,7%	1,1%	6,2%	1,5%	9,6%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,3%	-2,9%	3,1%	-0,5%	-0,3%	-3,0%	3,3%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	26%	37%	19%

Source : MSA

### 2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin mai 2022, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 95,0 millions d'euros** aux prévisions faites en juillet 2021 (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de 4,6 points entre l'évolution prévue (- 0,9 %) et l'évolution réelle (+ 3,7 %). Cette sous-estimation concerne en premier lieu le régime des **salariés (+ 80,9 millions)** et dans une moindre mesure, celui des **non-salariés (+ 14,1 millions)**.

Une importante partie de cette sous-estimation porte sur les remboursements de **médicaments délivrés en ville (+ 71,0 millions)**. Les réalisations s'établissent également à des niveaux supérieurs aux prévisions s'agissant des versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 27,5 millions) ainsi que des remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** pour les deux régimes (+ 19,0 millions). En revanche, les remboursements d'honoraires de **généralistes** (- 11,4 millions), de **spécialistes** (- 6,1 millions) et des **médicaments rétrocedés** (- 7,7 millions) se situent sensiblement en deçà des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à mai 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	2 150,1	2 055,0	+95,0	1 012,1	998,0	+14,1	1 137,9	1 057,0	+80,9
Evolution	+3,7%	-0,9%	4,6 pt	-0,4%	-1,8%	1,4 pt	+7,6%	-0,1%	7,6 pt

\* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2021

Source : MSA

(1) - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

Depuis trois mois les remboursements de **soins de ville** du régime agricole se stabilisent sur le plateau atteint fin 2021. Sur les **cinq premiers mois** de l'année, la progression des remboursements de **soins de ville** du régime agricole poursuit son ralentissement pour atteindre **2,9 %** après 3,3 % à fin avril. Il en est de même dans le régime des **salariés** avec une évolution qui passe de 7,4 % à **6,6 %**. Dans le régime des **non-salariés** la baisse reste la même à **- 0,9 %**. Sur **douze mois glissants**, la hausse des remboursements s'élève à **3,1 %** après 4,0 %.

Les remboursements d'honoraires de **généralistes** sont au même niveau que le mois précédent. Sur cinq mois, la baisse s'atténue à **- 8,9 %** après **- 9,4 %**. A contrario, pour les honoraires des **spécialistes**, après un creux en avril les remboursements de mai constituent un pic, très largement au-dessus des mois précédents. Ils progressent ainsi de **12,6 %** entre ce mois et le mois précédent. Les actes techniques comme les actes cliniques sont concernés. L'évolution par rapport à la même période de l'année précédente passe de **- 2,0 %** à **- 0,2 %**. Pour les **dentistes**, au-delà des oscillations non significatives, la tendance reste globalement stable depuis fin 2020. Fin avril 2022, leur évolution est de **+ 0,6 %** (après **- 0,3 %**).

Les remboursements de **masso-kinésithérapie** se caractérisent également par un profil heurté sur la période récente. En mai, ils retrouvent la situation de mars 2022 et diminuent de **- 1,5 %** comme le mois dernier. S'agissant des **soins infirmiers**, les remboursements de mai, légèrement supérieurs à ceux d'avril, s'inscrivent sur le niveau modéré observé durant le second semestre 2021. Leur croissance sur cinq mois restent à **- 0,8 %**.

Pour les **laboratoires**, les remboursements d'analyses médicales du mois de mai sont à la même hauteur que les mois de mars et avril. Leur L'évolution passe de **- 13,0 %** à **- 14,1 %**.

Les **transports de patients** repartent, eux, à la hausse après six mois plus calme, en raison d'une reprise des transports non-sanitaires. Leur croissance est de **6,0 %**.

Les versement d'**indemnités journalières (IJ) maladie** de mai sont inférieurs de **- 3,2 %** à ceux d'avril mais restent hauts à un niveau nettement supérieur à ceux atteints en 2021. La croissance sur cinq mois s'élève à **13,0 %** après **14,5 %**. Concernant les **IJ ATMP**, le recul des versements s'accroît (**- 1,4 %** après **- 0,4 %**).

S'agissant de la **pharmacie de ville**, les remboursements de mai se situent légèrement en deçà du mois précédent, soit un niveau comparable à celui atteint fin 2021 avant le pic du début d'année 2022. Leur croissance continue de s'infléchir avec **14,4 %** après **15,8 %**. Concernant les **médicaments rétrocedés**, après deux mois hauts, ils marquent le pas. Leur évolution est de **- 14,4 %** après **- 11,7 %**.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** de mai sont identiques à ceux d'avril et diminuent de **- 1,4 %** sur cinq mois.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mai 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2021
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+3,1%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>+6,2%</b>	<b>+5,2%</b>	<b>+2,9%</b>	<b>-0,9%</b>	<b>+6,6%</b>	<b>+11,9%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+0,3%</b>	<b>-3,1%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>+6,2%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-4,2%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>+13,9%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,7%	-3,3%	+1,5%	+2,5%	-2,6%	-5,2%	-0,2%	+21,4%
- Médecins généralistes	-4,4%	-9,5%	+0,7%	+1,0%	-8,9%	-14,6%	-3,3%	+11,6%
- Médecins spécialistes	+1,2%	-0,4%	+2,5%	-0,1%	-0,2%	-1,7%	+1,2%	+18,4%
- Dentistes	-0,8%	-0,6%	-1,0%	+15,9%	+0,6%	+2,1%	-0,5%	+62,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,2%	-3,4%	+2,9%	+4,1%	-1,0%	-3,4%	+3,4%	+13,8%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-0,5%	-2,7%	+2,3%	+1,7%	-1,5%	-3,6%	+1,1%	+38,1%
- Infirmiers	-1,4%	-3,7%	+3,6%	+4,6%	-0,8%	-3,4%	+4,9%	+6,7%
Laboratoires	-9,4%	-13,2%	-6,1%	+53,2%	-14,1%	-16,8%	-11,8%	+80,0%
Frais de transports	+11,6%	+7,8%	+16,4%	-6,8%	+6,0%	+2,0%	+11,1%	+11,4%
Indemnités journalières (IJ) :	+2,8%	-6,0%	+4,5%	+8,5%	+7,6%	-1,2%	+9,3%	-7,8%
- IJ maladie	+4,1%	-6,3%	+6,2%	+11,0%	+13,0%	+2,1%	+15,1%	-14,9%
- IJ ATMP	+0,4%	-5,5%	+1,5%	+4,1%	-1,4%	-6,6%	-0,4%	+7,2%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+8,1%</b>	<b>+4,5%</b>	<b>+12,4%</b>	<b>+3,2%</b>	<b>+8,4%</b>	<b>+4,4%</b>	<b>+13,0%</b>	<b>+8,4%</b>
Médicaments :	+10,6%	+6,7%	+15,2%	+3,7%	+11,8%	+7,4%	+16,6%	+7,7%
- Médicaments délivrés en ville	+12,2%	+8,4%	+16,5%	+3,6%	+14,4%	+10,6%	+18,8%	+7,2%
- Médicaments rétrocedés	-5,0%	-12,7%	+2,8%	+5,4%	-14,4%	-25,6%	-3,2%	+12,6%
LPP	+0,8%	-1,1%	+3,4%	+1,9%	-1,4%	-3,4%	+1,3%	+10,7%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

#### 4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO)<sup>[1]</sup>

En mars 2022, les remboursements de **soins de ville** en date de soins se situent au même niveau que le mois précédent, en net retrait après le pic de janvier conséquence de la 5<sup>e</sup> vague de la crise sanitaire. Leur progression sur trois mois ralentit à **3,4 %**. Dans le régime des **salariés**, la croissance demeure élevée (+ **8,2 %** après + 11,0 %) tandis que les remboursements diminuent chez les **non-salariés** (- **1,5 %** après - 0,7 %).

Sur **douze mois glissants**, la croissance des soins de ville s'atténue à **5,6 %** après 6,7 %. Au régime des **non-salariés**, elle perd 1,6 point (**2,1 %** après 3,7 %) et chez les **salariés** 0,6 point (**9,0 %** après 9,6 %).

Les honoraires des **généralistes** de mars sont au-dessus du point bas de février mais demeurent nettement inférieurs aux mois précédents conduisant à une diminution sur trois mois de - **9,7 %**. Les **spécialistes**, quant à eux, enregistrent une stabilité de leurs honoraires par rapport au premier trimestre 2021 (+ **0,1 %**) alors que les **soins dentaires** semblent repartir à la hausse avec un mois de mars au-dessus de ces derniers mois. Sur trois mois, le taux atteint 0,3 %.

Depuis décembre 2021, les remboursements de **masso-kinésithérapie** sont bas même si mars marque un léger regain d'activité. Les remboursements du trimestre régressent de **4,2 %** par rapport au premier trimestre 2021. Quant aux **soins infirmiers**, les remboursements repartent à la baisse et atteignent un taux de - **1,9 %** sur trois mois.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** retrouvent le montant de dépenses observé avant la 5<sup>e</sup> vague. L'évolution fortement négative, **-13,4 %**, ne reflète que l'ampleur des remboursements du début de l'année 2021.

Les **transports de patients** confirment leur reprise du mois dernier, après sept mois de ralentissement quasi consécutifs, en raison d'une hausse des transports non-sanitaires. Leur croissance s'élève à 2,5 % (4,7 % pour les transports non sanitaire et 0,4 % pour les transports sanitaires).

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** continuent de ralentir après l'explosion de janvier mais sont encore élevé en mars. La progression par rapport à la même période de l'année précédente s'atténue à 20,8 % après 28,1 %.

Les remboursements de **médicaments** de ville gardent le même niveau que le mois dernier et portent la croissance sur trois mois à 16,3 %. A contrario, les médicaments issus de la **rétrocession** décélèrent vivement depuis trois mois. L'évolution par rapport à la même période de l'année précédente chute à - 10,9 %.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** enregistrent un pic de dépenses ce mois (+ 6,3 % par rapport à février) après trois mois de recul continus. L'évolution sur trois mois reste négative à - 2,8 %.

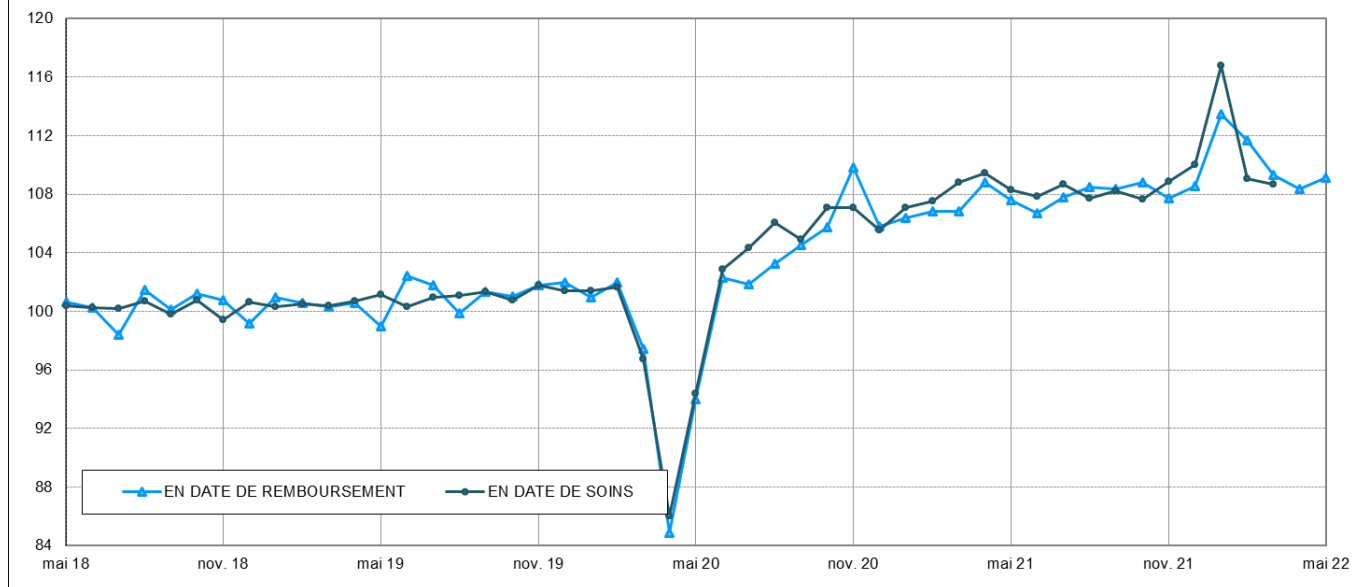
Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin mars 2022 avec les remboursements à fin mai 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+5,6%</b>	<b>+2,1%</b>	<b>+9,0%</b>	<b>+2,7%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>-1,5%</b>	<b>+8,2%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+3,5%</b>	<b>-0,0%</b>	<b>+6,6%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>+0,2%</b>	<b>-5,3%</b>	<b>+4,9%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+4,7%	+1,7%	+7,4%	-3,6%	-2,7%	-5,7%	-0,1%
- Médecins généralistes	-0,3%	-5,7%	+5,2%	-3,1%	-9,7%	-16,4%	-2,8%
- Médecins spécialistes	+5,7%	+3,8%	+7,4%	-4,7%	+0,1%	-1,3%	+1,3%
- Dentistes	+10,6%	+10,4%	+10,8%	-0,8%	+0,3%	+2,1%	-0,9%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,4%	-1,5%	+7,0%	+1,9%	-2,4%	-5,2%	+2,7%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+8,0%	+5,8%	+11,1%	-6,7%	-4,2%	-5,6%	-2,4%
- Infirmiers	-0,8%	-3,5%	+5,2%	+5,0%	-1,9%	-5,2%	+5,3%
Laboratoires	-0,5%	-6,6%	+5,0%	+47,4%	-13,4%	-18,0%	-9,5%
Frais de transports	+13,7%	+10,2%	+18,2%	-6,0%	+2,5%	-0,9%	+6,8%
Indemnités journalières (IJ) :	+1,2%	-6,8%	+2,8%	+9,0%	+12,2%	+2,1%	+14,1%
- IJ maladie	+1,2%	-8,3%	+3,1%	+11,4%	+20,8%	+6,7%	+23,5%
- IJ ATMP	+1,2%	-4,1%	+2,3%	+5,0%	-2,3%	-5,3%	-1,7%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+9,5%</b>	<b>+5,6%</b>	<b>+14,4%</b>	<b>+1,4%</b>	<b>+9,5%</b>	<b>+4,6%</b>	<b>+15,4%</b>
Médicaments :	+11,8%	+7,3%	+17,0%	+1,8%	+13,9%	+8,4%	+20,0%
- Médicaments délivrés en ville	+12,9%	+8,5%	+17,9%	+1,6%	+16,3%	+11,2%	+22,1%
- Médicaments rétrocédés	+0,8%	-6,3%	+7,8%	+3,1%	-10,9%	-21,5%	-0,1%
LPP	+3,1%	+1,0%	+6,0%	+0,4%	-2,8%	-5,3%	+0,6%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écarter le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

**TOTAL SOINS DE VILLE** - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins  
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

## 5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)<sup>[1]</sup>

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 4,4 %** sur les trois premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 2,3 % dans le régime des non-salariés** et **de 6,9 % dans le régime des salariés**.

Sur ce début d'année 2022, les dépenses relatives à l'ODMCO dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant crise sanitaire. Elles augmentent de **4,1 %** fin mars 2022. La part tarif<sup>1</sup> connaît une croissance de 3,0 %, les médicaments en sus continuent d'afficher une forte progression des dépenses de 20,3 % en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication, et les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 2,3 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en hausse de **6,3 %** fin mars 2022 avec une augmentation de 4,7 % dans le régime des non-salariés et de 8,4 % dans le régime des salariés. Cette hausse s'explique surtout par un premier trimestre 2021 particulièrement bas. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin mars 2022 avec les remboursements à fin mai 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL CLINIQUES PRIVÉES</b>	<b>+8,8%</b>	<b>+6,3%</b>	<b>+11,8%</b>	<b>-5,7%</b>	<b>+4,4%</b>	<b>+2,3%</b>	<b>+6,9%</b>
<b>OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)</b>	<b>+9,4%</b>	<b>+6,9%</b>	<b>+12,4%</b>	<b>-4,0%</b>	<b>+4,1%</b>	<b>+1,9%</b>	<b>+6,7%</b>
- Part tarif	+8,5%	+5,7%	+11,9%	-4,9%	+3,0%	+0,8%	+5,4%
- Médicaments en sus	+21,0%	+18,7%	+23,1%	+14,6%	+20,3%	+17,1%	+23,2%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+8,6%	+9,4%	+7,3%	-7,9%	+2,3%	+1,5%	+3,6%
<b>OQN Soins de suite et Réadaptation (*)</b>	<b>+4,1%</b>	<b>+1,7%</b>	<b>+7,5%</b>	<b>-15,8%</b>	<b>+6,3%</b>	<b>+4,7%</b>	<b>+8,4%</b>

(\*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

<sup>[1]</sup> - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

<sup>1</sup> - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

## 6/ Points d'actualité

### • Médicaments délivrés en ville, masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 1,1 million d'euros en mai 2022 après 3,1 millions d'euros en avril. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,171 million en mai (après 0,244 million en avril).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 90,2 millions d'euros de remboursements.

### • Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en mai s'élèvent à 4,7 millions d'euros après 7,1 millions d'euros en avril, pour représenter 185,9 millions d'euros depuis mars 2020.

### • Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,7 million d'euros en mai 2022 après 0,9 million d'euros en avril, pour représenter 20,6 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,4 million d'euros en mai 2022 après 0,7 million en avril, pour représenter 10,5 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

### • Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacations) s'élèvent à 0,4 million d'euros en mai 2022 (comme en avril), pour représenter 22,3 millions d'euros depuis janvier 2021.

### • Impact de la réforme du 100% des audioprothèses

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses augmentent fortement.

Elles s'élèvent à 2,2 millions en mai après 2,1 millions en avril et représentent 5,8 % du poste LPP. Fin mai, elles sont stables par rapport à la même période de l'année précédente déjà impactée par la réforme.

Depuis le début du dispositif, on peut estimer le surcout à 17,4 millions d'euros pour le régime agricole. Cela ne majore plus l'évolution totale du poste.

#### Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

#### Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

#### Sigles utilisés :

**ACM** : Année complète mobile.

**ALD** : Affection de longue durée.

**CVS-CJO** : Correction des variations saisonnières et desles.

**DMA** : Dotation modulée à l'activité.

**Fir** : Fonds d'investissement régional.

**HAD** : Hospitalisation à domicile.

**LPP** : Liste des produits et des prestations.

**ODMCO** : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

**OQN** : Objectif quantité national.

**PCAP** : Période comparable à l'année précédente.

**FPMT** : Forfait patientèle médecin traitant

**Rosp** : Rémunération sur objectifs de santé publique.

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19<sup>(1)</sup> : remboursements à fin mai 2022

Sur les **cinq premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de **1,3 %** par rapport aux mêmes mois de 2021. Leur croissance est inférieure de **1,6 points** à celle y compris actes Covid (voir partie 3), écart identique au mois dernier.

S'agissant des analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors tests Covid-19 amorcent une reprise en mai, ils demeurent cependant toujours nettement inférieurs à 2021 (- **7,8 %** sur cinq mois). L'évolution y compris actes Covid est plus faible (-14,1 %) d'où un écart positif de 6,3 point en raison de la forte baisse des coûts covid entre 2021 et 2022.

Concernant les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires**, les versements s'accroissent depuis le point modéré de décembre 2021; ils progressent de **3,4 %** à fin mai. Par rapport à la hausse y compris IJ dérogatoires, le différentiel continue de s'atténuer avec - 9,6 points d'écart (après - 11,8 points).

Pour les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors Covid **diminuent** de 2,6 % sur cinq mois, contre - 8,9 % y compris actes Covid. Apparemment paradoxal, cet écart positif (+ 6,4 points) provient du début de l'année 2021 où les remboursements étaient bas hors Covid, mais plus fortement majorés par les actes Covid que les premiers mois de 2022 (consultations de prévention et vaccinations).

En mai, les **soins infirmiers hors remboursements hors Covid** retrouvent le niveau de mars après un creux en avril. L'évolution par rapport à 2021 s'établit à **-2,9 %**. L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid passe de 2,4 points à - 2,1 points.

Les **médicaments de ville hors Covid** de mai s'inscrivent sur la tendance haussière observée globalement depuis fin 2020 et portent la croissance à **8,6 %** sur cinq mois. L'écart avec la série y compris actes Covid continue de dégonfler (- 5,8 points après - 7,0 points à fin avril).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mai 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+1,9%</b>	<b>+1,3%</b>	<b>-0,8%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>-1,2 pt</b>	<b>-1,6 pt</b>	<b>0,0 pt</b>	<b>-3,2 pt</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+0,3%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-3,0%</b>	<b>+1,9%</b>	<b>0,0 pt</b>	<b>-0,4 pt</b>	<b>1,2 pt</b>	<b>-1,7 pt</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,4%	-0,8%	-2,8%	+1,0%	0,3 pt	1,8 pt	2,4 pt	1,2 pt
- Médecins généralistes (2)	-3,2%	-2,6%	-7,5%	+2,3%	1,2 pt	6,4 pt	7,1 pt	5,6 pt
- Médecins spécialistes (2)	+1,0%	-0,4%	-1,6%	+0,7%	-0,2 pt	-0,2 pt	0,1 pt	-0,5 pt
- Dentistes	-0,8%	+0,6%	+2,1%	-0,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,4%	-2,6%	-4,4%	+0,9%	-1,2 pt	-1,5 pt	-1,0 pt	-2,5 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	-0,5%	-1,5%	-3,6%	+1,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-3,0%	-2,9%	-4,6%	+1,1%	-1,6 pt	-2,1 pt	-1,3 pt	-3,8 pt
Laboratoires (5)	-6,0%	-7,8%	-10,1%	-5,6%	3,3 pt	6,3 pt	6,7 pt	6,2 pt
Frais de transports	+11,6%	+6,0%	+2,0%	+11,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+1,6%	+1,5%	+0,7%	+1,7%	-1,2 pt	-6,1 pt	1,8 pt	-7,6 pt
- IJ maladie (6)	+2,3%	+3,4%	+5,4%	+3,0%	-1,8 pt	-9,6 pt	3,3 pt	-12,1 pt
- IJ ATMP	+0,4%	-1,4%	-6,6%	-0,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+12,7%	+10,8%	+3,8%	+19,2%	4,6 pt	0,7 pt	-6,3 pt	9,1 pt
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+4,8%</b>	<b>+4,4%</b>	<b>+2,5%</b>	<b>+6,7%</b>	<b>-5,9 pt</b>	<b>-4,0 pt</b>	<b>-1,9 pt</b>	<b>-6,4 pt</b>
Médicaments :	+6,2%	+6,5%	+4,8%	+8,4%	-6,0 pt	-5,3 pt	-2,7 pt	-8,3 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,3%	+8,6%	+7,7%	+9,7%	12,3 pt	-5,8 pt	-2,9 pt	-9,1 pt
- Médicaments rétrocedés	-5,0%	-14,4%	-25,6%	-3,2%	-5,7 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+0,8%	-1,4%	-3,4%	+1,3%	0,8 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

# ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

## Indemnités journalières : Remboursements à fin mai 2022

Entre janvier et mai 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 305 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 57 % des montants remboursés (172 millions dont 101 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 % et les IJ AT des deux régimes 34 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent fortement avec 15,5 % entre janvier et mai 2022 en données brutes** (3,9 % pour les non-salariés agricoles et 17,7 % pour les salariés agricoles) alors que les IJ AT évoluent de 0,2 %.

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), la hausse résulte surtout des IJ de moins de 3 mois (29,4 % de hausse), mais les IJ maladie de plus de 3 mois augmentent aussi (de 4,2 %).

Hors IJ dérogatoire Covid, la hausse des IJ salariés de moins de trois mois de ce début d'année est nettement plus contenue (+ 5,2 %).

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-mai 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin mai 2020	fin mai 2021	fin mai 2022		fin mai 2020	fin mai 2021	fin mai 2022
<b>INDEMNITES JOURNALIERES</b>	<b>+10,9%</b>	<b>+3,7%</b>	<b>+3,8%</b>	<b>304 634</b>	<b>+19,3%</b>	<b>-7,8%</b>	<b>+9,8%</b>
<b>IJ Maladie</b>	<b>+16,2%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>+5,4%</b>	<b>201 644</b>	<b>+32,2%</b>	<b>-15,0%</b>	<b>+15,5%</b>
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+6,4%	+0,8%	-5,2%	29 288	+16,1%	-15,6%	+3,9%
IJ Maladie Salariés agricoles	+18,5%	+2,5%	+7,5%	172 356	+35,9%	-14,9%	+17,7%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+33,5%	-3,6%	+9,8%	101 275	+70,2%	-29,2%	+29,4%
hors IJ Covid dérogatoire	+11,5%	+3,2%	+2,3%	74 020	+20,6%	-10,2%	+5,2%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+3,2%	+10,6%	+4,8%	71 081	-0,2%	+10,7%	+4,2%
<b>IJ ATMP</b>	<b>+2,5%</b>	<b>+6,3%</b>	<b>+1,2%</b>	<b>102 990</b>	<b>-1,4%</b>	<b>+7,7%</b>	<b>+0,2%</b>

Source : MSA.

*IJ Covid* : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'ont pu être isolées.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.